

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
Véronique PEBEYRE	à	Bernard UTHURRY
Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
Nicolas MALEIG	à	Gilles BITAILLOU
Patrick MAILLET	à	Dominique QUEHEILLE

Suppléants :

Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
René PETUYA	suppléant de	Jean SARASOLA
Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
Georgette SALHI	suppléante de	Anne BARBET
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE.

RAPPORT N°280411 - 14

FONDS DE CONCOURS : EXAMEN DE LA 1^{ère} SESSION 2011

Monsieur MINJUZAN rappelle que par délibérations du 30 juin et 12 octobre 2010, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment les conditions d'éligibilité, d'examen par le bureau, les critères préférentiels et le financement.

Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, au 15 janvier et au 15 juillet.

En ce début d'année, trois dossiers ont été réceptionnés et jugés recevables par nos services.

Le Bureau, dans sa séance du 20 avril 2011, a validé ces dossiers.

COMMUNES	NATURE	MONTANT TRAVAUX	PART COMMUNALE	AIDE FDC
Herrère	Aménagement de la réserve incendie de l'aérodrome	7 059.06 €	3 529.53 €	3 529.53 €
Asasp-Arros	Réhabilitation de la salle de réception des clubs de rugby et de basket-ball	57 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €
Estialescq	Rénovation de l'Eglise	11 028.18 €	2 206.09 €	2 206.09 €

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre les démarches administratives

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

Jean Etienne GAILLAT